



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Histoire 5P-8P Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

L'Histoire s'inscrit dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER), lequel développe quatre objectifs :

- faire découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps,
- identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres,
- comprendre la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu à différents moments,
- développer des compétences civiques et culturelles, qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable.

L'Histoire a pour objectifs de faire acquérir des connaissances, des concepts, des outils et des compétences indispensables à la compréhension du monde dans lequel vivent les élèves, de développer leur esprit critique et de leur donner les moyens de mettre en œuvre une citoyenneté active.

L'enseignement de l'Histoire au cycle moyen doit permettre aux élèves d'identifier la manière dont les hommes et les femmes ont organisé leur vie collective à travers le temps ici et ailleurs, de la Préhistoire à nos jours et d'acquérir des repères chronologiques. Il comprend également une réflexion sur les différentes périodes étudiées, les concepts de changement et permanence, de mythes et réalité, de traces et mémoire, et une comparaison entre le présent le passé.

Dotation horaire

5P	6P	7P	8P
1 période	1 période	1 période	1 période

Programme

Les compétences du domaine SHS sont travaillées de manière équilibrée au cycle moyen : (se) questionner et analyser, (s)'informer, (se) repérer.

En **5P-6P**, les élèves étudient la Préhistoire et l'Antiquité, principalement sous l'angle de la vie quotidienne et de l'organisation sociale. L'histoire des populations qui occupaient le territoire de la Suisse pendant ces périodes fait partie du programme.

En **7P-8P**, les élèves étudient le Moyen Âge, les Temps modernes et l'Époque contemporaine, principalement sous l'angle de la vie quotidienne et de l'organisation sociale. La naissance de la Confédération et le développement de la Suisse et de Genève pendant ces périodes sont abordés.

Enseignement du fait religieux

L'identification des principales religions mondiales est une des composantes de l'objectif d'apprentissage SHS 22 (Histoire) : l'enseignement du fait religieux fait donc partie intégrante du cours d'Histoire*.

* La discipline Éthique et culture religieuses, spécificité cantonale proposée dans le Plan d'études romand, n'est pas déployée à Genève.

En 2023-2024, les séquences pédagogiques suivantes sont au programme :

- Dans les classes de **5P** : Comment étudie-t-on une « religion » ? – L'Inde védique : Manu, le survivant du déluge – La Judée antique : Jean-Baptiste et les eaux du Jourdain ;
- Dans les classes de **6P** : L'Inde védique : Manu, le survivant du déluge – La Judée antique : Jean-Baptiste et les eaux du Jourdain – La Chine ancienne : Yu le Grand et la maîtrise des eaux ;
- Dans les classes de **5P-6P** : Comment étudie-t-on une « religion » ? – L'Inde védique : Manu, le survivant du déluge – La Judée antique : Jean-Baptiste et les eaux du Jourdain – La Chine ancienne : Yu le Grand et la maîtrise des eaux ;
- Dans les classes de **7P** et **7P-8P** : Religions et laïcité à l'école – Arrivée du bouddhisme dans le royaume coréen de Silla (VII^e-X^e siècles) – Naissance de l'Islam dans la péninsule Arabique (VII^e siècle) ;
- Dans les classes de **8P** : Arrivée du bouddhisme dans le royaume coréen de Silla (VII^e-X^e siècles) – Naissance de l'Islam dans la péninsule Arabique (VII^e siècle) – Sur les traces des Yoroubas en Afrique de l'Ouest (IX^e-XXI^e siècles).

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *L'Atelier de l'histoire 5^e-6^e* (CIIP, 2014), *Histoire 7-8 : du Moyen Âge à l'époque contemporaine* (CIIP, 2016) et *Outils, démarches et références (ODR) 7-8 : sciences humaines et sociales* (CIIP, 2017) sont utilisés dans l'ensemble des classes.

La thématique liée à l'identification des principales religions mondiales est abordée en **5P-6P** par le moyen d'enseignement *Récits de l'Antiquité : Entre paroles et écrits* (DIP, 2020) et en **7P-8P** par le moyen d'enseignement *Enquêtes autour du fait religieux, du Moyen Âge à l'Époque contemporaine* (DIP, 2023). Les fichiers remis aux élèves sont conservés deux ans.

Des ouvrages de référence attribués à la classe ou à l'école complètent ce matériel.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

L'évaluation en Histoire porte sur des notions et des outils, ainsi que sur la capacité des élèves à mobiliser les compétences du domaine SHS : (se) questionner, analyser, (s')informer, (se) repérer.

Géographie, Histoire et Citoyenneté font l'objet d'une évaluation conjointe (domaine SHS). L'évaluation de la Citoyenneté est intégrée à la Géographie et/ou à l'Histoire.

En **5P**, **6P** et **7P**, le domaine SHS fait l'objet d'une appréciation annuelle établie sur la base de quatre travaux significatifs (deux en Géographie, deux en Histoire).

En **8P**, les moyennes semestrielles du domaine SHS sont constituées de deux travaux significatifs au minimum (deux de Géographie, deux d'Histoire ou un de chaque discipline). Chacune des deux disciplines doit faire l'objet d'au moins deux travaux significatifs durant l'année scolaire.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.